

Spécial BMDP

Ce que nous défendrons en priorité pour les BMDP au-delà de notre programme général qui concerne tous les agents de la Ville de Marseille



Modernisation de l'Administration

La souplesse des cycles de travail pour les agents des BMDP tout en tenant compte de la nécessité de recevoir le public : adopter le mode de roulement par équipe afin d'ouvrir aux agents le bénéfice de tranches horaires du matin ou de l'après-midi pour leur organisation personnelle.

Renforcer les équipes en ressources humaines en formant au métier d'agent de BMDP les agents initialement recrutés pour l'accueil uniquement ; l'accueil pouvant ensuite être assuré à tour de rôle par tous les agents confondus et en recrutant plus de personnel au sein des bureaux.

Amélioration des conditions de travail

Intégrer les BMDP dans une section du CHSCT afin que les difficultés propres à ce métier soient mieux prises en considération et traitées dans le cadre de cet organisme dédié.

Renforcer les mesures matérielles de sécurité dans les locaux (appel d'urgence, agent de sécurité, patrouilles aléatoires de la Police Municipale, issues de secours...)

Renforcer les équipements pour les CNI et passeports (augmenter les DR)

Rendre aux responsables de bureau leur autonomie de décision

Amélioration du pouvoir d'achat

Revaloriser le régime indemnitaire au travers du RIFSEEP avec une IFSE plus importante que le régime indemnitaire actuel et la mise en place du CIA pour pouvoir récompenser les surcroîts d'activité, le volontariat pour assurer le remplacement des absents, les difficultés particulières générant des sujétions nouvelles...

Les BMDP constituent un service essentiel à la population.
Les conditions de travail y sont de plus en plus difficiles, voire dangereuses.

Ces services ont besoin d'être renforcés en ressources humaines, en matériels et en mesures de sécurité. Ils ont aussi besoin d'être écoutés. Il est important également de rendre aux chefs de bureau leurs véritables responsabilités, notamment pour ce qui concerne la gestion de leur équipe (accorder des congés, organiser le travail, etc.)

**Assez de ce manque de confiance !
Cessons de les infantiliser !**

On sait reconnaître leurs responsabilités en cas de problèmes mais on ne leur laisse pas la capacité de prendre des décisions sur le fonctionnement de leur bureau !

Ces encadrants méritent de la considération.
Les agents des BMPD méritent d'être respectés !
Tous méritent d'être écoutés !

Nous nous battons en ce sens !



**le 6 décembre,
je vote et je fais voter
"ensemble"
CFTC - CFE/CGC**

